

Within their limitations, Pinchbeck and Hewitt cover the period meticulously. There is a great deal, indeed an exhausting amount, of research behind this book. The history of the legislation affecting the children from the eighteenth century (this is the second volume; the first volume started in Tudor times) to the Children Act of 1948 is given in detail. Selected points of view are illustrated from the debates in Parliament and in the newspapers and especially from the evidence given before Parliamentary Committees and Royal Commissions. The work of volunteer societies is examined at length. The compilation is full and useful and one must be grateful for this valuable source book. But with reservations.

It is hard going. The dullness of historical writing is deservedly proverbial and there seems, from this instance, to be no light relief in sight. *Children in English Society* smacks of the undigested and indigestible Ph.D. thesis in which the comprehension the author has gained of the period is not communicated through the detail of the research. Perhaps in this case it is just as well because, when occasionally the authorial voices rise above the notes, it is to sing in the all-too-common whinsey, the popular refrain, "Why can't our ancestors be more like us?" To quote precisely, "From the security of the twentieth century, it is possible to wonder at a society which could report such events with composure" (p. 596). Surely we are not, on the whole, such a marvellous people; present crime and recidivist rates do not justify much wonder.

There are two reasons for the bitterness of my criticisms. It is unhistorical to wonder at another age instead of trying to understand it. The nineteenth century contained men and women in much the same proportions of good and bad and indifferent as the twentieth. The task of the historian is to comprehend the values and philosophies of another age and transmit that comprehension to her readers; wonder, if it still remains, should not be derisive. I do not think such a task is a dull one; I am not advocating the abdication of historical judgment but the exercising of it within the historical context. In any case, in the present instance, most unfairly, dullness and contemporary prejudices go hand in hand.

The second reason, closely allied with the first, is that the contemporary assumptions in the book distort, in my view, the people and their efforts in the nineteenth century. I do not believe that if our adult forebears had only been less selfish and harsh, they would have recognized that children have rights like every other group of noble savages, and the problems of delinquency and pauperism would have been solved. Pinchbeck and Hewitt, by implication, put down to callousness and selfishness that which was the result of neither, but of a genuine belief in a different method of obtaining happiness and the good in society. A belief in local rather than central control, in individual initiative over government action, in parental responsibility against its abrogation by a state institution, these may no longer underlie most of our social philosophies, especially those relating to delinquent children or paupers, but such beliefs are not necessarily false in our time, let alone in their own. The authors' assumptions seem to me a hindrance to an understanding both of nineteenth-century society and of recidivist rates.

Ann ROBSON,
University of Toronto.

* * *

J. F. BOSHER, ed. — *French Government and Society, 1500-1580. Essays in Memory of Alfred Cobban*. London: The Athlone Press of the University of London, 1973.

Ce volume de *Mélanges*, publié en hommage au regretté Alfred Cobban, spécialiste bien connu de l'histoire de la Révolution française, renferme treize contributions rassemblées par J. F. Boshier, professeur à York University, Toronto. C'est ainsi que Julian Dent a traité du rôle des clientèles dans l'élite financière française à l'époque de Mazarin, Nora Temple des élections municipales et des oligarchies urbaines, T. J. A. Le Goff

d'un marchand de grains de Vannes au XVIII^e siècle, Olwen Hufton des pauvres à la fin de l'Ancien Régime, Georges Rudé des révoltes populaires dans les villes entre 1750 et 1850. J. F. Bosher donne dans ce recueil un intéressant article sur les Chambres de Justice.

Nous nous arrêterons à quelques-unes des participations, sans que ce choix puisse impliquer une quelconque critique des autres articles.

Julian Dent a analysé par ordinateur les biographies de 1,554 individus liés aux finances royales entre 1653 et 1661, ou parents, amis, clients, créanciers ou débiteurs des personnages recensés. La documentation a été fournie par des mémoires ou des correspondances édités jadis par Chéruel, d'Avenel ou Clément, et par divers fonds de manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Qu'il soit permis de signaler à l'auteur, non l'hétérogénéité des sources qui était fatale, mais peut-être de n'avoir pas suffisamment explicité ses critères de choix dans le matériel documentaire. Pourquoi, au milieu des fonds du Département de Manuscrits, avoir dépouillé telle série plutôt que telle autre? Par ailleurs, on ne voit pas très clairement comment ont été élaborées les biographies à partir desquelles Julian Dent dégage plusieurs résultats fort intéressants.

Ainsi, une clientèle peut comprendre des gentilshommes, des membres des compagnies souveraines, des financiers, des « domestiques ». La clientèle des grands se compose non seulement de nobles d'épée, mais de parlementaires. Le pouvoir aide à constituer une clientèle et réciproquement. Il y a confusion, pour Mazarin, entre sa clientèle financière et les administrateurs des finances de l'État.

J. Dent a relevé 116 clients de Fouquet, contre une quinzaine de fidèles pour Gourville intendant des vivres et traitant, 7 pour Gruin, munitionnaire et fermier général. Mais l'énorme clientèle de Fouquet était trop amorphe, sans beaucoup d'amis dans l'administration, trop fournie par contre en bailleurs d'argent, traitants et munitionnaires, à l'inverse de celle de Colbert. Une autre erreur du surintendant général des finances fut de croire que la forme de gouvernement par premier ministre devait continuer après 1661 et de choisir ses fidèles en conséquence à l'ancienne mode, c'est-à-dire parmi trop de nobles d'épée. Mazarin, plus réaliste, avait en 1653-1661 au moins sept agents dans de hautes positions de l'administration du royaume.

L'auteur montre bien que les clients — lorsqu'ils sont financiers — sont sollicités de souscrire à des emprunts où se confondent souvent service de l'État et service privé des ministres. L'utilisation des biographies n'est pas chose facile et J. Dent a été amené à compter quatre fois Nicolas Monnerot comme client de Fouquet, parce qu'il est en même temps munitionnaire, traitant, fermier général et bailleur de fonds.

Il faudrait nuancer sans doute ce jugement: « Under the renewed monarchy the clientèle system simply shrank », car Colbert, Louvois, plus tard Fleury ou Choiseul, se constituèrent également des clientèles. La tour-pagode de Chanteloup n'a-t-elle pas été édifiée par Choiseul pour perpétuer la fidélité de ses amis et clients après sa disgrâce de 1770?

Dans son étude sur les élections et les oligarchies municipales au XVIII^e siècle, Nora Temple traite de la vénalité des offices municipaux, des difficultés à trouver des acheteurs pour ces charges après le règne de Louis XIV, de la disparition des assemblées générales d'habitants, du contrôle des élections par la noblesse et l'élite de la bourgeoisie qui se réservent les places de maires et d'échevins, du rôle considérable des gouverneurs et des intendants dans le choix des édiles, de la charge financière considérable que ces fonctions faisaient peser sur ceux qui les acceptaient, de la constitution d'oligarchies de notables locaux devenus agents dévoués de l'intendance.

Il s'agit là d'une étude comparée consciencieusement menée à travers quelques provinces, utilisant des sources imprimées et les archives départementales du Cher. On

peut cependant regretter que l'ouvrage classique de Gaston Roupnel (*La ville et la campagne au XVIII^e siècle*) n'ait pas été mis à profit, comme les travaux de M. Bordes ou les actes du colloque sur les *Villes de l'Europe méditerranéenne et de l'Europe occidentale* (Nice, 1969).

T. J. A. Le Goff s'est attaché à décrire la personnalité et les activités commerciales d'un gros marchand de grains vannetais, Desruisseaux (1703-1782). M. Le Goff a, par ailleurs, soutenu une thèse sur la ville et la région de Vannes au XVIII^e siècle.

À la fin du XVII^e, le pays de Vannes était à l'apogée de son commerce. Le père de Desruisseaux avait gagné une honnête fortune dans le trafic des vins. Lorsque son fils se marie en 1727, l'apport des époux en communauté est de 20.800 l. Au milieu du XVIII^e siècle, plus des deux tiers des affaires de ce négociant concernent le commerce des grains qu'il achète à des « rentiers », c'est-à-dire à des possesseurs de dimès et à des propriétaires terriens qui lui revendent leurs rentes perçues en nature, notamment dans le cadre du « domaine corvéable ». Les blâtiens se contentaient, eux, de vendre au marché local les surplus paysans.

Desruisseaux exporte vers Bordeaux et l'Espagne. Pendant les guerres, on navigue sous pavillon neutre. C'est alors que se font les plus gros profits. M. Le Goff expose très bien le caractère à la fois moderne et archaïque de ce trafic : la plupart des correspondants sont des amis ou des parents, comme cela s'était toujours pratiqué, mais à l'inverse des marchands bretons du moyen-âge qui ne s'intéressaient au commerce que pour acheter des terres, Desruisseaux et ses contemporains, quand ils quittent leur négoce, laissent leurs enfants continuer le métier.

Sa méthode pour tenir les livres de comptes se situe entre l'ancienne technique et la nouvelle comptabilité à partie double. Signe de modernité, l'escompte des effets commerciaux était largement pratiqué dans les ports atlantiques au milieu du XVIII^e siècle.

Desruisseaux essaya de diversifier ses investissements en achetant des parts d'armement et en participant à la traite négrière, mais sans grand succès. Les banqueroutes de ses principaux clients et banquiers en 1750 et 1766 compromirent ses affaires et lui-même eut sa carrière brisée par une faillite en 1777. M. Le Goff a étudié ici un bon exemple de négociant d'ancien type, jansénisant, père d'une très nombreuse famille, dont on aimerait connaître l'état de la fortune globale, à divers moments de son existence, mais les documents ne permettent sans doute pas de l'établir avec certitude.

Enfin, M. J. F. Boshier, bien connu par ses travaux sur les finances françaises à la fin de l'Ancien Régime, livre dans le même ouvrage une étude des chambres de justice, ces tribunaux destinés à juger surintendants des finances et partisans, depuis la chambre de 1523 qui condamna Semblançay jusqu'à celle de 1661 réunie pour le procès de Fouquet et la dernière en 1716-1717. M. Boshier fournit la composition de ces tribunaux et traite de la place des chambres de justice dans un système de gouvernement qui alterne les faveurs envers les financiers et les sanctions lorsqu'il paraît nécessaire de « presser les éponges du Roi ».

Il aurait sans doute été bon de rappeler quels furent les inculpés, au moins dans le cadre des deux dernières chambres. Pour 1716-1717, il est encore possible d'utiliser l'ouvrage de Pierre Ravel, *La chambre de justice de 1716* (1928) et naturellement la *liste des gens d'affaires qui ont été taxés* (Bibl. Nat. et Bibl. Arsenal).

Au total, un livre riche des résultats de plusieurs enquêtes menées dans des champs historiques très variés.

Yves DURAND,
Université de Nantes.

* * *